

Strasbourg, le 1^{er} juin 2001

CAHAI-LFG(2021)PV3

COMITÉ AD HOC SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAHAI)

Groupe sur les cadres juridiques (CAHAI-LFG)

3^e réunion

Strasbourg, 31 mai – 1^{er} juin 2021

Réunion en ligne – plateforme KUDO

Rapport de réunion

Préparé par le Secrétariat du CAHAI

www.coe.int/cahai

1. Ouverture de la réunion

1. Le CAHAI-LFG prend note des observations liminaires du président du CAHAI, M. Gregor STROJIN (Slovénie), qui souligne la richesse de l'ordre du jour du Groupe. Ce dernier examinera les résultats des travaux des sous-groupes de travail 6 et 7 et débattrà d'un document préparé par le Secrétariat sur la base des travaux des sous-groupes de travail 1 à 5. L'examen de la structure éventuelle d'un instrument juridiquement contraignant ou non contraignant décrite dans le présent document nourrira la décision concernant les éléments à inclure dans un futur cadre juridique éventuel et constituera une étape importante pour permettre au CAHAI de fournir au Comité des Ministres le deuxième livrable prévu dans son mandat.
2. M. Stojin mentionne également la 131^e session ministérielle du Comité des Ministres qui s'est tenue à Hambourg le 21 mai, au cours de laquelle les ministres des Affaires étrangères ont réaffirmé que le Conseil de l'Europe pourrait s'engager dans l'élaboration d'un instrument transversal juridiquement contraignant, énonçant les grands principes de réglementation de l'intelligence artificielle (IA) en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit et complété, au besoin, par d'autres instruments sectoriels, qu'ils soient juridiquement contraignants ou non.
3. M. Stojin observe que l'Union européenne (UE) a maintenant présenté sa proposition de règlement sur l'IA. Il souligne que d'après les analyses préliminaires, le Conseil de l'Europe et l'UE auront largement la possibilité d'élaborer des cadres juridiques qui soient compatibles sur le plan juridique et cohérents entre eux, dans l'esprit du Mémoire d'accord de 2007.
4. Le CAHAI-LFG prend également note des observations liminaires de Mme Claudia LUCIANI, directrice, Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, qui souligne que les dispositions types qui seront présentées au Groupe au cours de la présente réunion sont une « maquette » d'instrument international. Il convient de rappeler que le CAHAI n'en est pas encore au stade de la négociation d'un instrument international et que la maquette vise uniquement à faciliter les délibérations sur les éléments à inclure dans de futurs instruments éventuels, d'où le nom de « dispositions types ».
5. M. Jan KLEIJSSSEN, directeur, Direction de la société de l'information et de l'action contre la criminalité, rappelle lui aussi au CAHAI-LFG qu'il n'est pas encore en train de négocier un instrument juridique mais examine simplement les éléments qui pourraient figurer dans un tel instrument, et que les dispositions types serviront de base aux discussions.
6. En ce qui concerne les travaux en cours au niveau de l'UE, M. Kleijssen souligne que la proposition de règlement de l'UE repose sur une approche différente de celle du CAHAI, puisqu'elle est très axée sur le marché et donc complémentaire des travaux du CdE. Il serait important qu'à l'avenir, le CdE et l'UE fassent mutuellement référence à leurs travaux, selon le cas.

2. Adoption de l'ordre du jour

7. Le CAHAI-LFG adopte l'ordre du jour.

3. Introduction par les coprésidents et le Secrétariat

8. Le CAHAI-LFG prend note des éléments nouveaux apportés par ses coprésidents, Mme Peggy VALCKE (Belgique) et M. Riccardo VILLA (Italie). Les sept sous-groupes de travail ont maintenant remis leurs contributions ; celles des sous-groupes de travail 1 à 5 constituent la base principale des dispositions types.
9. Les coprésidents soulignent que ces dispositions types peuvent servir de liste de contrôle pour s'assurer que tous les éléments jugés importants sont pris en compte. Le document est une maquette permettant aux délégations de voir à quoi pourraient ressembler les dispositions. Il vise à apporter une aide, et non à faire l'objet de négociations.
10. Le Groupe est également informé qu'un rapport d'avancement sera préparé par les coprésidents, le consultant expert et le Secrétariat pour faire état des travaux menés par le CAHAI-LFG jusqu'à présent. Ce rapport sera présenté à la plénière du CAHAI lors de sa prochaine réunion en juillet.
11. Les documents examinés au cours de cette réunion seront révisés sur la base des commentaires et discussions, puis réexaminés à la prochaine réunion du CAHAI-LFG en septembre.

4. Présentation des résultats des travaux du sous-groupe de travail 6 (Lignes rouges), suivie d'une discussion

12. Les coordonnateurs principaux du sous-groupe de travail 6, Mme Leyla KESER BERBER (Turquie) et M. Mario HERNÁNDEZ RAMOS (Espagne), présentent les résultats de leurs travaux sur les lignes rouges.
13. Ils soulignent les quatre grandes questions à garder à l'esprit lors de l'examen de ce thème :
 - Faudrait-il faire une distinction pour les applications d'IA devant faire l'objet d'une interdiction ou d'un moratoire ?
 - Les applications d'IA « à haut risque » devraient-elles être traitées dans le cadre des lignes rouges ?
 - Comment les systèmes d'IA qui présentent des risques inconnus devraient-ils être réglementés ? (Interdiction ou moratoire)
 - Les critères utilisés pour interdire certaines applications d'IA devraient-ils être cumulatifs ou alternatifs ?
14. Plusieurs délégations évoquent la question de l'utilisation militaire des applications d'IA. En réponse aux interrogations du Groupe, le Secrétariat souligne que si les questions de défense nationale ne sont pas couvertes par le Statut du Conseil de l'Europe, les questions telles que la surveillance et les activités des services de sécurité peuvent relever du champ d'action du CdE selon le contexte.
15. Certaines délégations estiment qu'une interdiction ou un moratoire devraient toujours être envisagés en cas de risque inacceptable, tandis que d'autres considèrent que des mesures d'atténuation pourraient être utilisées même en cas de risque extrême.

16. La question de la notation sociale est également mentionnée parmi les utilisations des applications d'IA qui devraient faire l'objet d'une interdiction/d'un moratoire, mais certaines délégations font valoir que la notation sociale peut avoir des avantages et qu'une évaluation des risques devrait être réalisée pour déterminer si les avantages l'emportent sur les risques.
17. Le CAHAI-LFG convient qu'il existe plusieurs façons de traiter cette question des « lignes rouges ». On pourrait soit définir des critères généraux dont les états membres tiendraient compte et qu'ils inscriraient dans leur droit national, soit établir une liste d'applications problématiques pour lesquelles il existe une convergence entre les états membres. Une combinaison des deux pourrait aussi être envisagée.
18. Le Groupe convient que la sécurité juridique est importante. Le seuil au-dessus duquel les applications d'IA sont considérées comme présentant un risque élevé devrait être clair. Toute exception aux interdictions/moratoires devrait aussi être clairement indiquée.
19. De plus, d'une manière générale, tout apport/résultat émanant du CAHAI-LFG devrait pouvoir résister à l'épreuve du temps.
20. Le Secrétariat rappelle au Groupe que ce travail se poursuit au niveau des experts, et non des états membres, et que toutes les possibilités doivent être explorées.

5. Présentation des résultats des travaux du sous-groupe de travail 7 (Conformité, coopération et suivi), suivie d'une discussion

21. Les coordonnateurs principaux du sous-groupe de travail 7, M. Konstantin KOSORUKOV (Fédération de Russie) et Mme Melissa COUTIHNO (Royaume-Uni), présentent les résultats de leurs travaux sur la conformité, la coopération et le suivi.
22. Il est noté que s'il existe une grande convergence sur de nombreuses questions dans ce document, aucune contribution ne porte toutefois sur les questions procédurales. En outre, le document devrait être harmonisé avec les contributions des autres sous-groupes de travail.
23. Il est convenu qu'il faudrait examiner la faisabilité pratique de la mise en œuvre et certaines délégations se demandent si le recours à de multiples services chargés de la mise en œuvre pourrait être une solution pratique. L'importance de mettre en place des normes/procédures pour attester de la mise en œuvre est soulignée, tandis que des modèles reposant sur la confiance mutuelle pourraient être créés.
24. En ce qui concerne les autorités de contrôle, il est estimé qu'il ne serait peut-être pas possible d'en avoir plusieurs, compte tenu des ressources et des compétences dont il faudrait disposer. Certaines délégations proposent que, dans certains cas, des organes déjà existants puissent être désignés à cette fin. D'autres jugent que les propositions, prématurées, seraient lourdes et coûteuses. La solution pourrait être de partager bonnes et mauvaises pratiques.
25. Il est convenu que la pérennité financière est importante dans ce processus. Certaines délégations plaident pour une plus grande flexibilité au sujet de l'autorité de contrôle.

26. Le Groupe convient que lorsque l'IA est utilisée par le secteur public, toute autorité de contrôle devrait être indépendante de ce dernier afin de garantir un véritable système de contre-pouvoirs.
27. La question de la responsabilité pénale est soulevée, tout comme celle de savoir si cet élément devrait être pris en compte, par exemple pour motiver une extradition. Ce thème mérite à l'évidence un examen plus approfondi.
28. En conclusion de ces présentations, il est convenu que les sous-groupes de travail 6 et 7 auront plus de temps pour peaufiner leurs documents. Les documents révisés ou toute observation relative aux documents doivent être envoyés au Secrétariat **d'ici au 15 juin 2021**.

6. Présentation de l'avant-projet de dispositions types concernant la conception, le développement et l'application de systèmes d'IA par les coprésidents du CAHAI-LFG et le Secrétariat, suivie d'une discussion

29. Le Secrétariat rappelle au Groupe que les dispositions types ne sont qu'une maquette permettant de voir à quoi pourraient ressembler les futures dispositions, qu'elles ne constituent pas un projet de recommandation ou de convention et qu'elles sont présentées dans le seul but de faciliter les discussions, et non pour entamer un exercice de rédaction. Le Groupe devrait examiner les éléments à aborder dans les dispositions, de manière à déterminer s'il manque quelque chose et/ou s'il faut ajouter ou supprimer quelque chose.
30. Par ailleurs, le document s'appuie sur les résultats de la réunion d'avril du CAHAI-LFG et le Groupe est maintenant chargé de rationaliser les éléments des dispositions types et de réfléchir à un ensemble cohérent pour permettre la poursuite des discussions. Plusieurs alternatives/options pourraient également être proposées dans le document final.
31. Quelques délégations se demandent s'il faut essayer de mettre tous les éléments relatifs à l'IA dans un seul document, alors qu'il n'y a peut-être pas de consensus sur tous les aspects, ou si le ou les futurs instruments juridiques pourraient permettre de faire des ajouts ultérieurement.
32. Compte tenu des résultats des sous-groupes de travail 1 à 5, le Secrétariat a choisi de laisser une marge d'appréciation aux états membres pour qu'ils puissent classer certaines applications d'IA dans la catégorie « à haut risque ». Si cette suggestion est acceptée, il appartiendra aux états membres de procéder à des évaluations sur la base de critères définis dans leur législation nationale. Le Groupe devrait déterminer s'il s'agit de la meilleure solution ou si le texte devrait indiquer quelles applications d'IA devraient être considérées comme présentant un risque élevé.
33. Le Groupe examine le document sur les « dispositions types » chapitre par chapitre et formule des observations. Malgré quelques critiques concernant les options choisies par le Secrétariat pour certaines « dispositions types », la majorité des délégations sont satisfaites. Dans l'ensemble, le document reflète bien les travaux déjà réalisés par les sous-groupes de travail 1 à 5 et contient les principaux éléments d'un cadre juridique éventuel sur l'IA dans les domaines des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit. Le Secrétariat prend note des remarques visant à clarifier et à améliorer le libellé de certaines « dispositions types ».

34. L'une des questions abordées à l'initiative du Secrétariat concerne la responsabilité des fournisseurs et des utilisateurs de systèmes d'IA. Le Groupe convient que si la question de la responsabilité civile devrait être couverte, celle de la responsabilité pénale ne devrait pas l'être.
35. Pour conclure, les coprésidents indiquent de nouveau au Groupe qu'ils prépareront un rapport d'avancement décrivant les travaux du CAHAI-LFG et les mesures prises jusque-là.
36. Les « dispositions types » seront mises à jour par le Secrétariat à l'issue de la réunion et une version révisée sera diffusée avant la prochaine réunion du CAHAI-LFG pour permettre la suite de l'examen et de la discussion par les états membres. Les contributions reçues des sous-groupes de travail 6 et 7 seront également prises en compte lors de la rédaction du document sur les « dispositions types » mis à jour.
37. Les coprésidents invitent le CAHAI-LFG à envoyer au Secrétariat, **d'ici au 25 juin 2021**, toute observation écrite qu'il souhaite faire au sujet du document sur les « dispositions types ».

7. Informations sur les travaux en cours au sein du CAHAI-COG, en particulier les dernières informations sur la consultation multipartite

38. La consultation multipartite, ouverte du 31 mars au 9 mai 2021, a donné lieu à 260 réponses au questionnaire, provenant des secteurs suivants :
 - 73 du domaine public ;
 - 50 du secteur privé ;
 - 80 de la société civile ;
 - 53 des milieux universitaires ;
 - 4 de la communauté technique internet.

La plupart des réponses proviennent d'Europe, avec une bonne répartition géographique sur tout le continent.

39. Une compilation des réponses et un rapport sont en cours d'élaboration et seront présentés à la prochaine réunion du CAHAI-COG, les 22 et 23 juin, avant d'être soumis à la réunion plénière du CAHAI en juillet.
40. Ces documents alimenteront les travaux du CAHAI-LFG et seront à l'ordre du jour de sa prochaine réunion en septembre.

8. Informations concernant l'état d'avancement des travaux du CAHAI-PDG

41. Le CAHAI-PDG a mis sur pied deux sous-groupes de travail : le sous-groupe de travail 1 (droits de l'homme et démocratie) et le sous-groupe de travail 2 (analyse d'impact des systèmes d'IA sur l'État de droit et IA dans le secteur public). Les documents préparés par les deux groupes ont été présentés lors de la dernière réunion du CAHAI-PDG le 27 mai.
42. Le sous-groupe de travail 1 travaille sur une méthodologie concernant l'analyse d'impact des systèmes d'IA sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. L'utilisation d'indicateurs indirects et de points de référence aux fins de veiller au respect des droits de

l'homme, de la démocratie et de l'État de droit a été examinée. Le CAHAI-PDG vise maintenant à élaborer un modèle pour analyser l'impact de l'IA dans ces domaines.

43. Le sous-groupe de travail 2 élabore actuellement des orientations sur l'utilisation de l'IA dans le secteur public. Il a analysé les avantages et les risques, dans le but d'aider les états membres à promouvoir l'IA dans le secteur public et à réduire tout risque éventuel.

44. Le CAHAI-PDG présentera un rapport d'avancement à la prochaine réunion plénière du CAHAI et poursuivra ses travaux sur les deux thématiques en cours, en vue de présenter des documents mis à jour lors de sa prochaine réunion en octobre 2021.

9. Prochaine réunion du CAHAI-LFG

45. Il est convenu que la prochaine réunion du CAHAI-LFG aura lieu les 20 et 21 septembre 2021.

10. Questions diverses

46. Aucune question n'est soulevée pour ce point.

ANNEXE I – ORDRE DU JOUR

lundi, 31 mai 2021		
9h30		1. Ouverture de la réunion <ul style="list-style-type: none"> • M. Gregor Strojín, Président du CAHAI • Mme Claudia Luciani, Directrice, Direction de la Dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Conseil de l'Europe • M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information - lutte contre la criminalité, Conseil de l'Europe
9h50		2. Adoption de l'ordre du jour
10h	<u>Document commun à tous les points :</u> Étude de faisabilité CAHAI(2020)23	3. Introduction par les coprésidents et le Secrétariat
10h30	CAHAI-LFG(2021)07 <u>Confidentiel</u> <i>anglais uniquement</i>	4. Présentation des résultats des travaux du sous-groupe de travail 6 - Lignes rouges, suivie d'une discussion
12h		<i>Pause déjeuner</i>
14h30		[Suite 4. Présentation des résultats des travaux du sous-groupe de travail 6 - Lignes rouges, suivie d'une discussion]
15h	CAHAI-LFG(2021)08 <u>Confidentiel</u> <i>anglais uniquement</i>	5. Presentation of the outcome of the work done by Sub-Working Group 7 – Compliance, co-operation and follow-up, followed by discussion
17h		<i>Clôture de la 1^{ère} journée</i>

mardi, 1er juin 2021		
9h30	CAHAI-LFG(2021)09 <u>Confidentiel</u> <i>anglais uniquement</i>	6. Présentation de l'avant-projet de dispositions types concernant la conception, le développement et l'application de systèmes d'intelligence artificielle par les coprésidents du CAHAI-LFG et le secrétariat, suivie d'une discussion.

12h		<i>Pause déjeuner</i>
14h30		7. Informations sur les travaux en cours au sein du CAHAI-COG, en particulier les dernières informations sur la consultation multipartite.
15h30	CAHAI-PDG(2021)PV2	8. Informations concernant l'état d'avancement des travaux du CAHAI-PDG
16h		9. Prochaine réunion du CAHAI-LFG
16h15		10. Toute autre question
16h45		11. Remarques de clôture par M. Patrick Penninckx, Chef de Service de la société de l'information, Conseil de l'Europe
17h		<i>Fin de la réunion</i>

ANNEXE II – LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS OF THE LEGAL FRAMEWORKS GROUP / MEMBRES DU GROUPE SUR LES CADRES JURIDIQUES

BELGIUM / BELGIQUE

Ms Peggy VALCKE – Co-Chair of the CAHAI-LFG / Co-Présidente du CAHAI-LFG

Researcher and Professor in ICT and Media at the Faculty of Law at the KU Leuven / chercheuse et professeur en ICT et médias à la faculté de droit à la KU Leuven

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

BULGARIA / BULGARIE

Ms Svetlana LYUBENOVA STILYANOVA – Chief expert, Legal Department, Ministry of Transport, Information Technology and Communications / Expert en chef, Service juridique, Ministère des transports, des technologies de l'information et des communications

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Ms Monika HANYCH - Senior Ministerial Counsellor, Office of the Government Agent before the European Court of Human Rights, Ministry of Justice of the Czech Republic / Conseiller ministériel principal, Bureau de l'agent du gouvernement devant la Cour européenne des droits de l'homme, Ministère de la justice de la République tchèque

ESTONIA / ESTONIE

Ms Siiri AULIK - Adviser, Public Law Division, Estonian Ministry of Justice / Conseillère, division du droit public, ministère estonien de la justice

FINLAND / FINLANDE

Ms Mia SPOLANDER - Legal Officer, Legal Service, Unit for Human Rights Courts and Conventions, Ministry of Foreign Affairs / Juriste, Service juridique, Unité des tribunaux et conventions des droits de l'homme, Ministère des affaires étrangères

FRANCE

Mme Gaëlane PELEN - Magistrate - Policy Officer to the Head of the SEM / Magistrate – Chargée de mission auprès de la Cheffe du SEM

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Lena HOCKE - Federal Ministry of Justice and Consumer Protection / Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs (Bundesministerium der Justiz und für Verbraucherschutz - BMJV)

Mr Wolfgang TEVES – Chair of the CAHAI-PDG/ Président du CAHAI PDG

Head of Division for Digital Strategy; Key Policy Issues of the Information Society, Federal Ministry of Justice and Consumer Protection / Chef de la Division de la stratégie numérique, questions politiques clés de la société de l'information, ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs

Ms Isabella FLORES OVIEDO - Ministry of Justice and Consumer Protection / Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs

GREECE / GRECE

Ms Stamatina LEKKA - Executive, Department of Open Governance and Transparency / Executive, Département de la gouvernance ouverte et de la transparence

HUNGARY / HONGRIE

ITALY / ITALIE

Mr Riccardo VILLA – Co-Chair of the CAHAI-LFG / Co-Président du CAHAI-LFG

Counsellor, Deputy Head of Cyber Department, Directorate General Political and Security Affairs, Ministry of Foreign Affairs and International Co-operation, Rome / Conseiller, Chef adjoint du département Cyber, Direction générale des affaires politiques et de sécurité, Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale, Rome

LUXEMBOURG

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

NORWAY / NORVEGE

Ms Heather BROOMFIELD - Senior Advisor, Norwegian Digitalisation Agency / Conseiller principal, Agence norvégienne de numérisation

POLAND / POLOGNE

PORTUGAL

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Konstantin KOSORUKOV - Head of the Division of General Legal Issues, Legal Department, Ministry of Foreign Affairs / Chef de la Division des questions juridiques générales, Département juridique, Ministère des affaires étrangères

SLOVAKIA / SLOVAQUIE

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Gregor STROJIN – Chair of the CAHAI / Président du CAHAI
Advisor to the President, Supreme Court of the Republic of Slovenia / Conseiller du Président, Cour suprême de la République de Slovénie

SPAIN / ESPAGNE

Mr Mario HERNÁNDEZ RAMOS - Associate Professor of Constitutional Law, University of Salamanca; Senior Legal Advisor Ministry of Justice, Government of Spain / Professeur agrégé de droit constitutionnel, Université de Salamanque; Conseiller juridique principal Ministère de la Justice, Gouvernement espagnol

SWITZERLAND / SUISSE

M. Bertrand BISE - Deputy Head of the Legislative Projects Unit, Federal Department of Justice and Police, Organisation/Organisation Federal Office of Justice / Chef suppléant de l'unité Projets législatifs, Département Département fédéral de justice et police, Organisation/organisme Office fédéral de la justice

Mr Jürg LINDENMANN - Advisor, Federal Department of Foreign Affairs, Directorate of International Law / Conseiller, Département fédéral des affaires étrangères, Direction du droit international public

Mr Thomas SCHNEIDER - Ambassador, Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communications, Deputy Director, Federal Office of Communications, Director of International Relations / Ambassadeur, Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, Vice-Directeur, Office fédéral de la communication, Directeur Relations internationales

TURKEY / TURQUIE

Ms Leyla KESER BERBER, Prof. Dr. - Associate Professor & Dr., Information Technology Law Institute, Istanbul Bilgi University Law Faculty / Professeur associé et Dr., Institut de droit des technologies de l'information, Faculté de droit de l'Université Bilgi d'Istanbul

Ms Selen Av. Işıl Selen DENEMEÇ - Digital Transformation Office of the Presidency of the Republic of Turkey / Bureau de la transformation numérique de la présidence de la République de Turquie

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Ms Rose WOOLHOUSE - Head of Europe Desk at the UK Government Office for Artificial Intelligence / Chef du bureau Europe de l'Office du gouvernement britannique pour l'intelligence artificielle

Ms Melissa COUTINHO – Senior Lawyer, Products, Business & Better Regulation, Department for Business, Energy and Industrial Strategy (BEIS) Legal Advisers, Government Legal Department / Juriste principal, Produits, entreprises et meilleure réglementation, Ministère des affaires, de l'énergie et de la stratégie industrielle (BEIS) Conseillers juridiques, Département juridique du gouvernement

Other Member States of the Council of Europe / Autres Etats membres du Conseil de l'Europe

LATVIA / LETTONIE

Mr Jānis KĀRKLIŅŠ - Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representative of Latvia to the Council of Europe / Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de la Lettonie auprès du Conseil de l'Europe

PARTICIPANTS

Council of Europe bodies and institutions / Organes et institutions du Conseil de l'Europe

CONFERENCE OF INGOS / CONFÉRENCE DES OING

Ms Francesca FANUCCI - Senior legal advisor at European Center for Not-for-Profit Law, Netherlands / Conseiller juridique principal au Centre européen pour le droit des associations à but non lucrative, Pays-Bas

CONSULTATIVE COMMITTEE – DATA PROTECTION / COMITE CONSULTATIF- PROTECTION DES DONNEES (T-PD)

Mr Alessandro MANTELERO - Associate Professor of Private Law and Law & Technology at the Polytechnic University of Turin / Professeur associé de droit privé et de droit et technologie à l'Université polytechnique de Turin

EUROPEAN COMMITTEE ON DEMOCRACY AND GOVERNANCE / COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE (CDDG)

Mr Peter ANDRE - Senior Expert for legal affairs, Federal Ministry of Interior, Austria, CDDG Rapporteur on Democracy and Technology / Expert principal pour les affaires juridiques, Ministère fédéral de l'intérieur d'Autriche, Rapporteur du CDDG sur la démocratie et la technologie

Ms Judith ORLAND - Program Manager Democracy and AI, Democratic Governance Division, CDDG Secretariat / Chef de programme Démocratie et IA, Division de la gouvernance démocratique, Secrétariat du CDDG

EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL COOPERATION / COMITE EUROPEEN DE COOPERATION JURIDIQUE (CDCJ)

Ms Livia STOICA-BECHT – Head of Legal Cooperation Division, Chef de la Division de la coopération juridique

GENDER EQUALITY COMMISSION / COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE

Ms Käthlin SANDER - Head of Gender Equality Policy, Equality Policies Department, Ministry of Social Affairs, Estonia / Responsable de la politique d'égalité entre les sexes, département des politiques d'égalité, ministère des affaires sociales, Estonie

Mme Cécile GREBOVAL - Programme Manager Gender Mainstreaming / Gender Equality Advisor / Responsable de programme, Gender Mainstreaming / Conseillère en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

EUROPEAN COMMISSION FOR THE EFFICIENCY OF JUSTICE / COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE (CEPEJ)

VENICE COMMISSION / COMMISSION DE VENISE)

European Union and Observers from International Organisations / Union européenne et Observateurs des Organisations Internationales

EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE

M. Antoine-Alexandre ANDRE -

Ms Yordanka IVANOVA –

EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR (EDPS) / CONTROLEUR EUROPEEN DE LA PROTECTION DES DONNEES (CEPD)

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD) / ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

ORGANIZATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE) / ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE (OSCE)

Ms Julia HAAS - Assistant Project Officer, Office of the Representative on Freedom of the Media / Chargée de projet adjointe, Bureau du Représentant pour la liberté des médias

Observer States to the CAHAI / Etats observateurs au CAHAI

CANADA

Ms Lesia STANGRET - Legal Specialist, Criminal, Security and Diplomatic Law Division, Global Affairs Canada, Government of Canada / Spécialiste juridique, Direction du droit criminel, du droit de la sécurité et du droit diplomatique, Affaires mondiales Canada, Gouvernement du Canada

Mr Michael ZANETTE - Senior Analyst, Global Affairs Canada, Government of Canada / Analyste principal, Affaires Mondiales Canada, Gouvernement du Canada

Ms Tebello MOROJELE, Legal Officer, Global Affairs Canada, Government of Canada / Juriste, Affaires Mondiales Canada, Gouvernement du Canada

ISRAEL / ISRAËL

Mr Cedric (Yehuda) SABBAH - Director, International Cybersecurity & IT Law, Office of the Deputy Attorney General (International Law), Ministry of Justice / Directeur, Cybersécurité internationale et droit des technologies de l'information, Bureau du procureur général adjoint (droit international), Ministère de la Justice

MEXICO / MEXIQUE

UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Ms Darragh PARADISO - Deputy Permanent Observer, Consul General, Office of the Permanent Observer of the United States of America to the Council of Europe / Observateur permanent adjoint, Consul général, Bureau de l'Observateur permanent des États-Unis d'Amérique auprès du Conseil de l'Europe

OBSERVERS ADMITTED TO THE CAHAI / OBSERVATEURS ADMIS AU CAHAI

EUROPEAN NETWORK OF NATIONAL HUMAN RIGHTS INSTITUTIONS / RÉSEAU EUROPÉEN DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME (ENNHRI)

Council of Europe partner Internet companies / Entreprises internet partenaires du Conseil de l'Europe

INTERNATIONAL COMMUNICATIONS CONSULTANCY ORGANISATION (ICCO)

INSTITUTE OF ELECTRICAL AND ELECTRONICS ENGINEERS (IEEE)

RIPE NCC

TELEFÓNICA

Ms Paloma VILLA MATEOS - Manager, Public Policy and Internet / Gestionnaire, Politique publique et Internet

Civil Society Organisations, other private sector and academic actors relevant to the work of the CAHAI / Organisations de la Societe civile, autres acteurs du secteur prive et academique, concernes par les travaux du CAHAI

ACCESS NOW

Mr Daniel LEUFER - Europe Policy Analyst / Analyste des politiques européennes

AI TRANSPARENCY INSITUTE

ALGORITHMWATCH

Ms Angela MÜLLER, Senior Policy & Advocacy Manager / Responsable principal de la politique et du soutien aux intérêts

ALLAI

EUROPEAN EXPERTISE & EXPERT INSTITUTE (EEEI)

HOMO DIGITALIS

MEDIALAWS

INDEPENDENT EXPERTS / EXPERTS INDEPENDANTS

Ms Nathalie SMUHA - Researcher - Department of International & European Law, KU Leuven, Member of the OECD Network of Experts on AI (ONE AI), Former Coordinator of the EC High-Level Expert Group on AI, Belgium / Chercheur - Département de droit international et européen, KU Leuven, membre du réseau d'experts de l'OCDE sur l'IA (ONE AI), ancien coordinateur du groupe d'experts de haut niveau de la CE sur l'IA, Belgique

Lord Tim CLEMENT-JONES **CBE** Apologised / Excusé

House of Lords Liberal Democrat Spokesperson (Digital), United Kingdom / Porte-parole libéral-démocrate de la Chambre des Lords (Digital), Royaume-Uni

Mr Peter PARYCEK, Prof, Mag. - Head - Department for E-Governance and Administration, Donau-Universität Krems / Chef du département de la gouvernance électronique et de l'administration, Donau-Universität Krems

SECRETARIAT GENERAL OF THE COUNCIL OF EUROPE

DIRECTORATE GENERAL OF HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / DIRECTION GÉNÉRALE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ÉTAT DE DROIT (DG I)

Mr Jan KLEIJSEN - Director, Information Society – Action against Crime, Council of Europe / Directeur, Société de l'Information – Lutte contre la Criminalité, Conseil de l'Europe

Mr Patrick PENNINGCKX - Head of Department, Information Society Department / Chef du Service, Service de la société de l'information

DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY / DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DÉMOCRATIE (DG II)

Ms Claudia LUCIANI – Director, Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directrice, Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance

SECRETARIAT OF THE CAHAI / SecrÉTARIAT DU CAHAI

Ms Clementina BARBARO

Co-Secretary of CAHAI / *Co-secrétaire du CAHAI*

Mr Kristian BARTHOLIN

Co-Secretary of CAHAI / *Co-secrétaire du CAHAI*

Mr Yannick MENECEUR - Policy Adviser /
Conseiller en politiques

Mr Aleksandr TIULKANOV – Special advisor on
digital developments / *Conseiller spécial sur les
développements numériques*

Ms Lucy ANCELIN - Assistant to the CAHAI /
Assistante du CAHAI

Ms Claire ROBINS - Secretariat, Counter-
terrorism division / *Secrétariat, Division Anti-
terrorisme*

Mr Rafael ISMAYILOV – Trainee / *Stagiaire*

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

M. Didier JUNGLING

Mme Isabelle MARCHINI